



## Formation initiale Sauveteur Secouriste du Travail FI SST

### Objectifs de la formation

- Mettre en application ses compétences au profit de la Santé et de la Sécurité au Travail au sein de l'entreprise, dans le respect de l'organisation de celle-ci et des procédures spécifiques fixées en matière de prévention des risques.
- Intervenir efficacement face à une situation d'accident du travail.

*Cette mission répond aux obligations fixées par le code du travail qui impose à l'employeur de prendre les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et protéger la santé physique et mentale des travailleurs (art. L.4121-1) ainsi qu'à l'obligation d'organisation des secours (art. R.4224-16) et la présence de secouristes (art. R.4224-15). L'action du SST s'intègre également dans les obligations faites à l'employeur en matière de prévention des risques professionnels. Elle s'exerce dans le respect des conditions définies par l'entreprise, organisme ou établissement dans lequel il intervient.*

### Public concerné

- Tout salarié souhaitant contribuer à la prévention des risques professionnels dans son établissement et intervenir efficacement face à une situation d'accident du travail

### Nombre de participants

- Minimum 4 – maximum 10

### Prérequis

- Aucun

### Méthodes et moyens pédagogiques

- La formation alterne **apports théoriques** (30%) et **exercices pratiques** (70%). Modulaires et progressifs pour garantir une acquisition concrète des compétences.
- Mises en situation pédagogique
- Matériel de 1<sup>er</sup> secours, mannequins de secourisme, matériel de simulation, support pédagogique, ...

### Durée de la formation

- 14h00

### Profil de l'intervenant / de l'intervenante

- Titulaire du certificat « Formateur SST » à jour de formation continue.

### Contenus abordés

- Domaine de compétences 1 : Intervenir face à une situation d'Accident du Travail
  - Situer son rôle de SST dans l'organisation des secours dans l'entreprise.
  - Protéger de façon adaptée.
  - Examiner la victime.
  - Garantir une alerte favorisant l'arrivée des secours adaptés au plus près de la victime.
  - Être capable de secourir, une victime qui saigne abondamment, qui s'étouffe, qui se plaint d'un malaise, de brûlures, de plaies graves ou plaies simples, et enfin une victime qui ne parle pas mais respire et une victime qui ne respire plus.
- Domaine de compétences 2 : Contribuer à la prévention des risques professionnels dans l'entreprise
  - Situer son rôle de SST dans l'organisation de la prévention de l'entreprise.
  - Caractériser des risques professionnels dans une situation de travail.
  - Participer à la maîtrise des risques professionnels par des actions de prévention.
- Risques spécifiques :
  - Il convient d'ajouter, le cas échéant, une partie sur les risques spécifiques de l'entreprise ou de la profession (un volume horaire spécifique sera ajouté).

### Méthodes et modalités d'évaluation

- Evaluation diagnostique en amont de la formation par un questionnaire
- Evaluation formative des acquis tout au long de la formation (mise en pratique, QCM...)
- Evaluation certificatives (1 épreuves sur une situation d'accident de travail simulée et 1 sur un questionnement)
- Evaluation à l'issue de la formation par un questionnaire
- Evaluations à 3, 6 et 12 mois

### Modalités de suivi de la formation

- Feuille d'émargement signée
- Attestations nominatives de réalisation à l'issue de la formation

### Tarifs

- Intra : 1 300 € HT
- Inter : 325 € HT

### Accueil des personnes en situation de handicap

- Mise en place, si besoin, d'une accessibilité organisationnelle, technique, physique, pédagogique en amont de la formation.
- Référente : Orane LE ROY – [orane.le-roy@groupenea.com](mailto:orane.le-roy@groupenea.com) – 06-17-25-93-23